REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

1re Circonscription (Clermont-Plaine)



LA CANDIDATURE D'UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE ET DEMOCRATE

Arsène BOULAY

Maire de ROMAGNAT
Vice-Président du Syndicat Intercommunal
d'Equipement de l'Agglomération Clermontoise
Secrétaire Général de l'Association des Maires du Puy-de-Dôme
Membre du Conseil de l'Université de Clermont-Fd
Vice-Président de la CODER d'Auvergne
PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DU PUY-DE-DOME

DÉPUTÉ SORTANT

présenté par le Parti Socialiste et les Radicaux de Gauche pour la défense des Travailleurs et des Familles

Remplaçant éventuel :

Maurice POURCHON

36 ans
Licencié ès-Lettres - Diplômé d'Etudes Supérieures
Professeur au Lycée Blaise-Pascal
Adjoint au Maire de Clermont-Ferrand
Conseiller Général de Clermont-Est
DEPUTE SUPPLEANT SORTANT



Electrices, Electeurs, chers Amis,

Il y a 5 ans, la discipline républicaine faisait de nous, à une majorité confortable, les élus de la 1re Circonscription.

Pendant cinq années, malgré la charge nouvelle que lui imposaient la confiance de ses camarades et la sympathie des autres élus cantonaux, en l'appelant en 1970 à la présidence du Conseil Général de ce département, Arsène BOULAY était à l'Assemblée Nationale votre représentant actif et assidu.

Ajouté à sa participation soutenue aux travaux de la Commission des Lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République et de nombreux groupes d'étude de problèmes et de défense (de l'Artisanat, des Rapatriés, de la Route, etc...), le député de Clermont-Plaine peut, aujourd'hui, répondre de son activité parlementaire pendant la dernière législature par un éloquent bilan :

- **112 questions écrites ;**
- **17 interventions à la tribune ;**
- **Auteur ou signataire de 80 propositions de loi.**

Parallèlement, Arsène BOULAY parvenait à maintenir avec les électrices et les électeurs, les associations locales et régionales, ainsi que les élus, un contact permanent dont la presse vous a souvent apporté le témoignage.

Lors des précédentes élections législatives, nous dénoncions déjà le bilan de faillite de la majorité sortante.

Cette condamnation est aujourd'hui sans appel !

Non seulement les conditions d'existence des salariés, des artisans, des petits commerçants et des exploitants agricoles n'ont pas bénéficié pleinement de l'expansion, mais la disproportion existant entre les salaires ou les revenus modestes et les grosses fortunes s'est accrue de façon scandaleuse.

Rien de spontané et de vraiment substantiel n'a été fait en faveur des personnes âgées, des retraités, des handicapés, des anciens combattants, prisonniers, internés, déportés, spoliés, veuves, ascendants et autres victimes de guerre.

Seules ont été prises quelques mesures fragmentaires, sous la pression de l'opposition et de l'opinion publique et dans la perspective des consultations électorales.

L'équipement public a été sacrifié à une assistance trop souvent excessive de l'initiative privée.

A la pénurie du logement social s'est ajoutée une impardonnable carence à l'égard des constructions scolaires, des établissements hospitaliers, des équipements sportifs et sociaux, des réseaux routiers ou des projets d'alimentation en eau potable et d'assainissement.

Mieux encore, lorsque les collectivités locales, désespérant du concours de l'Etat, sont parvenues sans son aide à réaliser des travaux indispensables (construction d'écoles primaires et maternelles notamment), par le biais de la T.V.A. l'Etat prélève un profit sur les équipements publics.

Pire encore. Interrogé par question écrite d'Arsène BOULAY, en date du 26 décembre 1972, le Ministre des Affaires Sociales n'a pu, à ce jour, donner l'assurance que l'Etat ne prélèverait pas sa dîme sur la charité publique.

Sur le profit réalisé lors de l' « Opération Brioche » du 1er octobre dernier et destiné à la création d'un établissement d'accueil pour recevoir des enfants inadaptés, osera-t-on vraiment appliquer la T.V.A. ?

Nous évoquerons seulement pour mémoire la cascade sans précédent de scandales (policiers, fiscaux, financiers, etc...) qui alimente les chroniques quotidiennes de la presse.

IL FAUT QUE CELA CHANGE !

Aujourd'hui, **candidats de l'Union de la Gauche Socialiste et Démocrate** — union forte du soutien de millions de travailleurs des villes et des campagnes —, nous vous proposons un programme commun de gouvernement de la Gauche.

Ce programme, que nous avons développé au cours des réunions organisées dans le cadre de la campagne électorale, n'est pas un simple accord électoral. **C'est un véritable programme de législature.**

Nous vous en rappelons les propositions essentielles :

POUR UNE POLITIQUE SOCIALE :

- Salaire minimum à 1.000 F par mois.
- 40 heures de travail par semaine sans perte de salaire.
- Retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes.
- Aide substantielle au troisième âge. Mensualisation du paiement des pensions de retraite.
- Résorption du chômage et garantie de l'emploi.
- Défense des droits des Anciens Combattants, Déportés, Internés politiques, veuves, ascendants, spoliés et toutes victimes de guerre.
- Scolarisation et insertion dans la vie normale des inadaptés et des handicapés.
- Gratuité des soins médicaux.
- Gratuité réelle des études à tous les échelons scolaires et universitaires.
- Suppression des discriminations à l'égard des femmes et des jeunes.
- Majorité et droit de vote à 18 ans.

POUR UNE CROISSANCE ECONOMIQUE AU SERVICE DE TOUS :

- Démocratisation de l'économie pour briser la domination du grand capital.
- Développement du secteur public.
- Planification du progrès avec la plus large participation des travailleurs et de la population.
- Défense du Commerce, de l'Artisanat, de l'Exploitation familiale agricole, de la petite et moyenne entreprise.
- Nationalisation des secteurs clés de l'économie et de la finance.
- Réforme fiscale (suppression de l'avoir fiscal, imposition des profits réels des grandes sociétés, etc...).
- Réduction de certaines dépenses improductives.
- Suppression des tarifs préférentiels accordés aux grandes entreprises.
- Lutte contre la spéculation boursière et immobilière.
- Suppression de la T.V.A. sur les produits de première nécessité.
- Remboursement de la T.V.A. aux communes.

POUR GARANTIR ET DEVELOPPER LES LIBERTES :

- Démocratisation des institutions en généralisant la représentation proportionnelle pour toutes les élections.
- Garantie et développement des libertés publiques, individuelles et collectives.
- Statut démocratique de la capitale

POUR CONTRIBUER A LA PAIX :

- Développement de la coopération internationale.
- Suppression de la force de frappe.
- Arrêt des expériences nucléaires.

POUR VIVRE MIEUX !

POUR CHANGER LA VIE !

Nous vous demandons de **voter massivement dès le 1er tour** pour les candidats de l'**Union de la Gauche Socialiste et Démocrate.**

Arsène BOULAY - Maurice POURCHON.

Imp. des Neuf-Soleils, Clermont-Fd